

Mme & Mr MENARD
VILAINE
41330 FOSSE

à l'attention du

Commissaire enquêteur

Fossé, le 15 mars 2024

PREAMBULE

Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale formulée par :

SUEZ RV CENTRE OUEST à FOSSE

Création d'une plateforme de préparation de déchets haut PCI.

Réunion d'information du 13 mars 2024 (mairie de FOSSE)

L'enquêteur public a pris le temps d'expliquer la nature de ce projet et d'écouter nos remarques.

NOS COMMENTAIRES

Habitant FOSSE depuis août 2021, nous étions à la recherche d'un endroit paisible retiré des grandes agglomérations,

Malheureusement, la commune de FOSSE devient un centre industriel en continuel progression (Transports VIR, Barbat, Centre de compostage, et bientôt METHANISEUR & PLATEFORME DE TRI).

Ces derniers projets vont occasionner :

- un trafic routier supplémentaire important contraire aux normes écologiques
- un risque accidentogène évident.

Par ailleurs, si nous lisons le paragraphe 2 du projet « origine géographique des déchets », FOSSE devra accueillir les « poubelles » des départements voisins.

Cela n'est pas acceptable car le trafic routier déjà encombré deviendra un axe surchargé insupportable.

A noter que les habitants de FOSSE pourront prochainement bénéficier d'une piste cyclable (FOSSE/BLOIS).

Pour les résidents du quartier VILAINE ainsi que ceux de MAROLLES, ils devront traverser le rond point menant au centre du village sans oublier les parents d'élèves qui doivent rejoindre l'école.

En qualité de piéton ou cycliste, la traversée de ce rond point est déjà dangereuse car les véhicules provenant de Vendôme sont visibles tardivement.

Qu'advient-il avec le surplus de trafic routier ?

La commune prévoit-elle une commodité (passerelle, tunnel, ou autre pour sécuriser cette traversée?).

CONCLUSIONS

Nous invitons les responsables de ce projet, à se rendre sur place (rond point VIR) pour comprendre la réalité de cette situation.